



Achat véhicule d'occasion et problèmes mécaniques

Par sirine2607

Bonjour à tous,

J'ai acheté il y a 7 mois une voiture d'occasion a un professionnel d'une valeur de 7000?. En voulant faire la carte grise le site du gouvernement m'annonce que le contrôle technique est dépassé (étant donné que cela faisait plus de 30 jours que je l'avais achetée je n'étais pas plus étonnée que ça en me disant que c'était de ma faute vu que j'étais hors délai) j'amène donc ma voiture au contrôle technique confiante puisque je venais de l'acheter et là on m'annonce une fuite d'huile et une fuite d'échappement (6 mois après l'achat). Je l'emmène donc au garage et là on m'annonce que le turbo fuit et qu'il faut le changer. deux jours plus tard la marche arrière ne passe plus. Résultats 7 mois après l'achat je dois changer le turbo et la boîte de vitesse un devis à plus de 3000?? je vous contacte donc pour savoir quels recours sont possible dans ce genre de situation, sachant que je n'avais pas de garantie sur la voiture.

Merci d'avance pour vos réponses

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

sur le fond, voici :

[url=https://www.chevalier-avocats.fr/la-strategie-de-lacquereur-dun-vehicule-doccasion-affecte-dun-defaut/]https://www.chevalier-avocats.fr/la-strategie-de-lacquereur-dun-vehicule-doccasion-affecte-dun-defaut[/url]